

Trente ans de « commémorations » nationales (1986-2015)

Sandrine Heiser

Citer ce document / Cite this document :

Heiser Sandrine. Trente ans de « commémorations » nationales (1986-2015). In: La Gazette des archives, n°236, 2014. Commémorer. pp. 31-49;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_236_4_5161

Document généré le 15/03/2017

Trente ans de « commémorations » nationales (1986-2015)

Sandrine HEISER

Introduction

Depuis 1986¹, le ministère de la Culture et de la Communication publie chaque année une liste d'anniversaires labellisés « Célébrations » (puis, depuis 2012, « Commémorations ») nationales. Du bimillénaire de la fondation de Strasbourg en 12 avant Jésus-Christ à la mort d'André Malraux en 1976, ce sont ainsi 2 260 références nationales qui ont été retenues, soit au titre des commémorations officielles, soit simplement signalées comme faisant partie de notre culture et de notre patrimoine.

Au fil des ans, la brochure s'est étoffée pour passer du stade de *Commémoscope*² à celui du recueil richement illustré et regroupant les contributions des plus grands spécialistes des disciplines concernées : histoire des institutions, littérature, arts, sciences, économie et société. Au départ partie intégrante de la publication, le programme des manifestations a progressivement cédé la place à des textes de plus en plus substantiels avant de disparaître définitivement de la version papier en 1999.

¹ Le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France précise dans sa notice n° FRBNF34398262 que « l'année 1985 a été publiée sous forme de dépliant "Célébrations nationales [...]", coté Impr. [16° Fw. Pièce. 1003] ». Cet article porte sur la collection des Célébrations nationales à partir de l'année 1986.

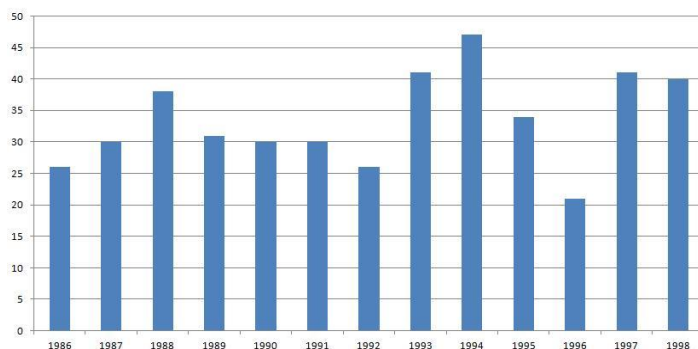
² Il s'agissait principalement d'indiquer les manifestations organisées autour d'une célébration nationale, tout comme le *Pariscope* permet aujourd'hui de connaître l'actualité des spectacles à l'affiche.

Désormais, les événements culturels organisés dans le cadre des Commémorations nationales sont accessibles en ligne sur le site des Archives de France tout comme les recueils de la période 1999-2014¹. Ces dernières années, la Mission aux Commémorations nationales a mis en œuvre un dispositif complémentaire de valorisation numérique s'appuyant sur certaines applications spécifiques ou encore tout dernièrement sur les réseaux sociaux.

Des Célébrations aux Commémorations nationales

Du Commémoscope au livre d'histoire (1986 à 1998)

Jusqu'en 1998, la présentation de la brochure respecte un ordre chronologique et les célébrations sont classées de la date la plus lointaine à la plus récente. Lors de cette première période et avant la mise en place du Haut comité des Célébrations nationales², le nombre des anniversaires évolue progressivement, passant de vingt-six (en 1986) à quarante (en 1998), avec un pic en 1994 (quarante-sept) et une chute en 1996, année où seulement vingt et une dates ont été sélectionnées, du baptême de Clovis (496) à la mort d'André Malraux (1976). En 1986 déjà, un hommage national avait été rendu à André Malraux à l'occasion du dixième anniversaire de sa disparition.



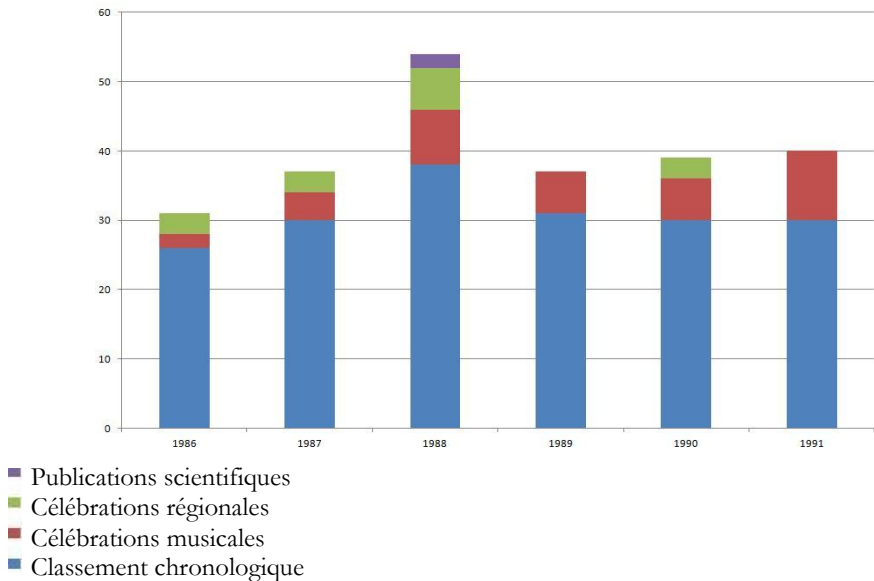
Célébrations nationales (1986-1998)
Classement chronologique

¹ <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/>

² Voir dans ce même numéro l'article de Philippe-Georges Richard, délégué aux Commémorations nationales, p. 17.

Durant cette décennie, en effet, la règle des cinquantenaires et des centenaires n'est pas systématiquement appliquée. En 1997, par exemple, les manifestations organisées dans le cadre du soixante-quinzième anniversaire de la mort de Marcel Proust et du trentième anniversaire de la mort de Marcel Aymé¹ sont signalées. La même année, et à titre exceptionnel, deux écrivains étrangers, Heine et Faulkner, sont également mis à l'honneur en raison de leurs liens étroits avec la France.

De 1986 à 1998, ce sont 488 anniversaires qui sont cités dans les *Célébrations nationales*, qui distinguaient également, et jusqu'en 1991, trente-six célébrations musicales, quinze événements régionaux et deux publications scientifiques², soit cinquante-trois mentions³.



Célébrations nationales (1986-1991)
Classement thématique

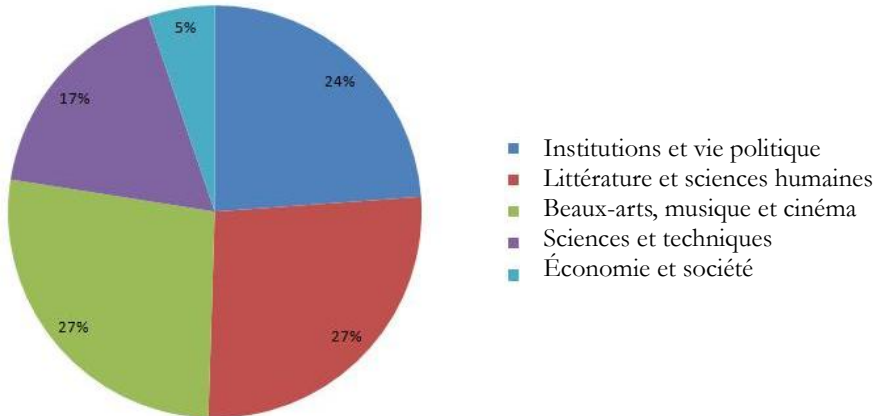
¹ En 2002, la mention consacrée à Marcel Aymé donne lieu à un échange de correspondances entre la délégation aux Célébrations nationales et Michel Lécureur, président de la Société des amis de Marcel Aymé. Inséré à la page 170 de la brochure 2003, la lettre du 21 décembre 2001 de la direction des Archives de France souligne que « signaler l'importance d'une œuvre n'implique pas d'en encenser l'auteur ».

² La publication de *La Mécanique analytique* de Joseph-Louis Lagrange en 1788 et la fondation de *L'Année épigraphique* en 1888.

³ Ces mentions préfigurent les 530 « autres anniversaires signalés » proposés depuis l'an 2000.

Sous l'égide du Haut comité aux Commémorations nationales (1999 à 2015)

À partir de 1999, les anniversaires sont regroupés en quatre grandes thématiques : histoire et institutions¹, littérature², arts³ et sciences et techniques.



Commémorations nationales (1999-2015)
Part des rubriques

Sur les 1 186 événements de la période 1999-2015, les commémorations artistiques (320) et littéraires (316) sont majoritaires. Près d'un quart des dates retenues concerne les institutions et la vie politique (283), alors que les sciences et techniques représentent 17 % des anniversaires.

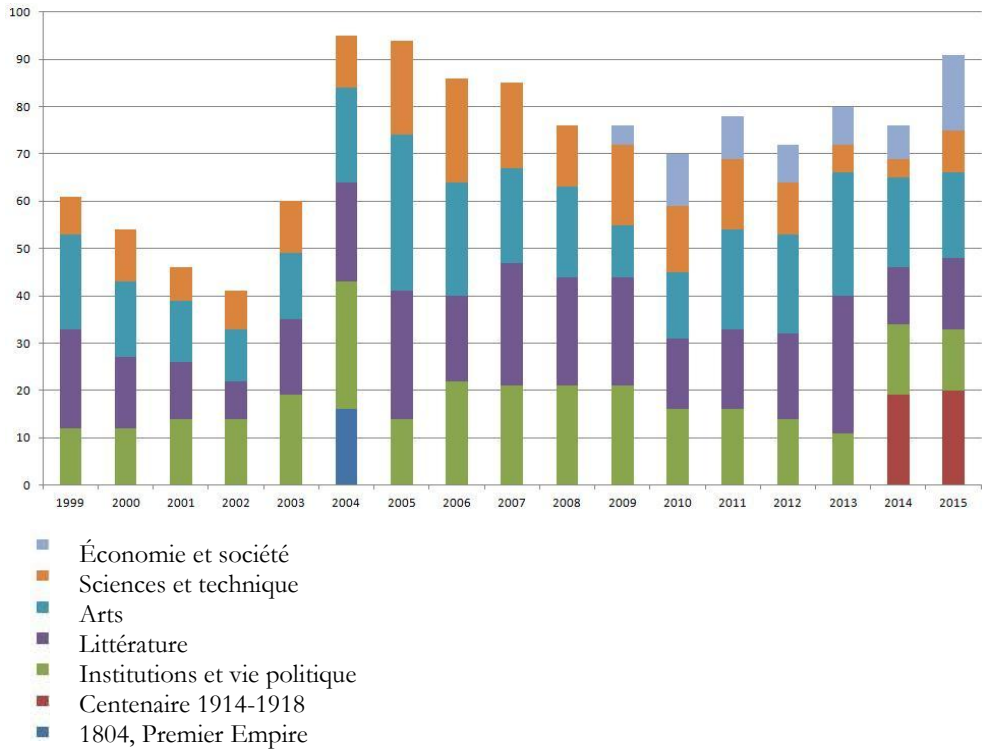
Créée à partir de l'année 2009, la rubrique économie et société rassemble quant à elle seulement 5 % des commémorations.

L'an 2000 consacre un chapitre spécial aux « Jalons de l'an 2000 » (qui rappelle *Les tribulations de notre calendrier*), offre un éclairage sur « L'an mille » et « Paris, 1900 » et s'interroge : « L'an 2000 relève-t-il des célébrations nationales ? »

¹ Renommée « Vie politique et institutions » à partir de l'an 2000, puis « Institutions et vie politique » depuis 2011.

² Actuellement « Littérature et sciences humaines ».

³ Rubrique qui porte sur les beaux-arts, la musique et le cinéma.



Les Commémorations nationales (1999-2015)
Classement thématique

Parmi les célébrations de l'année 2004, le rappel du Premier Empire occupe près du quart du volume, ce qui explique notamment l'absence du bicentenaire de la campagne de France dans le *Recueil des Commémorations nationales 2014*. Ce cahier spécial retrace seize événements intervenus durant la période où Napoléon a exercé le pouvoir. Déjà, la commémoration du bicentenaire de la naissance de Napoléon Bonaparte en 1969 avait démontré l'engouement du public pour ce type de manifestation et avait marqué le début d'une politique de commémoration des événements importants de l'histoire nationale¹.

¹ Voir l'article de Philippe-Georges Richard, *supra*, p. 17.

En 2009¹, le cinquantième anniversaire du ministère de la Culture et de la Communication a fait l'objet d'un numéro hors-série de la brochure annuelle des célébrations nationales et le choix des thèmes retenus pour ces cinquante années a reçu l'agrément du Haut comité aux Célébrations nationales. Danièle Neirinck, qui quittait alors son poste de délégué général des Célébrations nationales en a été la cheville ouvrière.



© Ministère de la Culture et de la Communication



© Ministère de la Culture et de la Communication

Dans un numéro hors-série du *Monde* consacré à Louis-Ferdinand Céline, le journal s'interroge, car « vouloir lui rendre hommage [...] reste un exercice périlleux ». Trois ans plus tôt, c'est sur cette même problématique, « doit-on, peut-on célébrer Céline ? », que les Célébrations nationales ont été un temps sous les feux des projecteurs, dans le cadre du cinquantenaire de la mort de l'écrivain à Meudon le 1^{er} juillet 1961. Polémique qui a été à l'origine du passage des Célébrations aux Commémorations nationales. Ainsi, les quatre derniers volumes de cette collection (2012-2015) commémorent et ne célèbrent plus. Car, comme le rappelle Danièle Sallenave, présidente du Haut comité des Commémorations nationales depuis 2013, dans l'introduction de ce volume : « il est des événements qu'on peut rappeler sans forcément s'en réjouir »².

¹ Cette même année le Haut comité a proposé de rappeler la naissance de Marcel Carné. Refusant d'admettre sa véritable année de naissance, il laissa penser longtemps qu'il était né en 1909. Pourtant, la date du 18 août 1906 est confirmée par les actes de naissance du XVII^e arrondissement. Ce centenaire n'ayant pas été signalé à cause de cette confusion en 2006, le Haut comité des Célébrations nationales a proposé de le rappeler en 2009.

² Voir l'article de Danièle Sallenave, *supra*, p. 11.

Des événements commémorés (1986-2015)

Conformément aux directives données au Haut comité des Commémorations nationales, les sujets illustrent la richesse et la diversité de notre héritage et s'attachent non seulement aux hommes et aux événements mais également aux œuvres.

Néanmoins, les anniversaires ayant trait à des personnalités représentent une part importante des dates retenues, qu'il s'agisse de rappeler leur naissance, leur mort ou encore un événement marquant au courant de leur existence (prix Nobel, publication, nomination, investiture, etc.). Ainsi, et à titre d'exemple, Ambroise Paré a été mis en vedette à quatre occasions : celle de sa mort en 1990, lorsqu'il devient docteur en chirurgie en 2004, en souvenir de sa naissance en 2009 et, enfin, en 2012, à l'occasion de sa nomination comme Premier chirurgien du roi. Cette dernière mention rappelle les précédentes commémorations qui sont référencées à la fois dans le recueil papier et dans les versions disponibles sur Internet, sous la forme de liens hypertextes. Comme l'indique Alain Corbin dans l'avant-propos du recueil de 2011 : « C'est là une façon de révéler, de proposer à l'admiration des jeunes générations des hommes et des femmes qui ont construit l'histoire nationale »¹.

Dès l'origine, les femmes ont été célébrées : de Marceline Desbordes-Valmore (en 1986) à Marguerite Duras (en 2014), en passant par Marguerite de Navarre (en 1992), Camille Claudel (en 1993 et 2014), Berthe Morisot (en 1995), Héloïse (2001 et 2014), Aliénor d'Aquitaine (en 2004), la marquise de Montespan (en 2007), Hélène Boucher (en 2008), sans oublier Jeanne d'Arc (en 2012). Il n'empêche que, ces dernières années, un effort tout particulier a été consenti pour veiller à n'omettre aucune commémoration féminine. En 2015, huit femmes sont ainsi mises à l'honneur : Laure Diebold-Mutschler, Édith Piaf, Marguerite de Valois, la marquise de Rambouillet, Élisabeth Jacquet de La Guerre, Suzanne Valadon, Marie Pape-Carpantier et la Belle Otero !

Les commémorations ont toujours été ancrées dans le territoire et, parmi les anniversaires mentionnés, on rappellera notamment l'existence, en 1986, 1987, 1988 et 1990, d'une rubrique « Célébrations régionales »².

¹ *Commémorations nationales 2011*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, p. 6.

² Plus récemment, la région Bourgogne s'est inspirée des Commémorations nationales et a décliné le recueil au niveau local.



Carte de France des célébrations 1986
© Ministère de la Culture

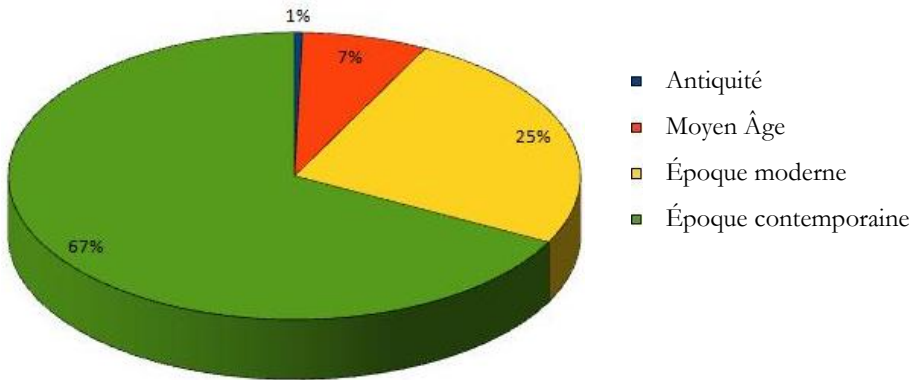
Succédant en 2010 à la rubrique «Célébrations dans les régions», la «Géographie des anniversaires» énumère les personnages et événements historiques par région, département et commune permettant ainsi de repérer rapidement les collectivités concernées par les commémorations nationales de l'année.

Dans son avant-propos au recueil de 2005, le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, se réjouit de voir les célébrations s'ouvrir à l'Europe : « Car en plus de contribuer à notre géographie intime, ces dates forment la substance de notre communauté aux frontières sans cesse repoussées. Je suis heureux de voir fleurir, au fil de ces pages, des noms, des lieux, des événements non plus strictement français mais délibérément européens »¹.

Il est à noter que le *Recueil des Commémorations nationales*, extrêmement connu et apprécié en France l'est également à l'étranger notamment par l'entremise des organismes concourant au rayonnement de la France dans le monde. Cette publication comprend en outre la liste des anniversaires célébrés dans l'Union européenne et dans le reste du monde, fournie par la Commission nationale française pour l'UNESCO.

¹ *Célébrations nationales 2005*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2005, p. 4.

Si les thématiques évoquées sont extrêmement larges, les périodes historiques abordées démontrent une nette prédilection pour les XIX^e et XX^e siècles. Depuis l'origine, soit depuis 1986, seules trente-sept célébrations ont été retenues jusqu'à l'an mille. La période contemporaine représente 67 % des commémorations nationales contre 25 % pour l'époque moderne, l'Antiquité et le Moyen Âge se partageant de façon inéquitable les 8 % restants.

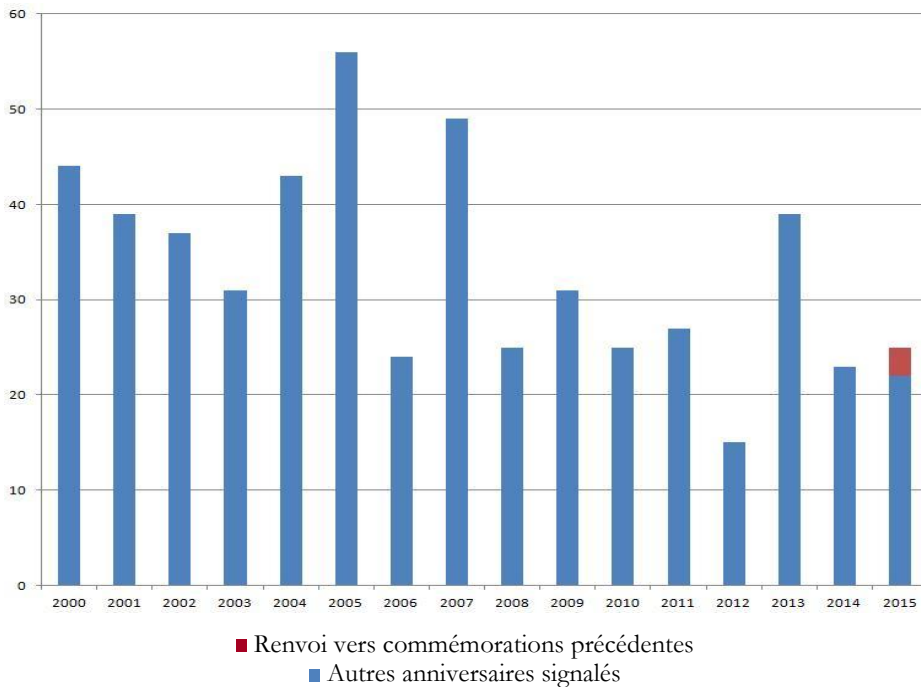


Commémorations nationales (1986-2015)
Pourcentage du nombre de commémorations par époque

Dans sa préface aux *Célébrations nationales 2009*, Jean Favier rappelle que le recueil n'a pas d'autre prétention que d'« aider nos contemporains à explorer d'un regard large un patrimoine historique aux mille facettes ».

Les mentions peuvent en effet porter sur des événements très hétérogènes au regard du parcours d'un individu. Ainsi, parmi les « Autres anniversaires signalés » de l'année 2011, on trouvera la découverte de l'île de Clipperton par Michel Dubocage (3 avril 1711), l'invention du pédalier par Pierre et Ernest Michaux (1861), Julie-Victoire Daubié, première bachelière de France (17 août 1861), la création de *Et maintenant* par Gilbert Bécaud (1961) ou encore le premier concert de Johnny Hallyday à l'Olympia le 21 septembre 1961.

Jusqu'à ces dernières années, les textes publiés dans la rubrique « Autres anniversaires signalés » étaient rédigés principalement par l'équipe de la Mission aux Commémorations nationales. Aujourd'hui, ces mentions sont de plus en plus souvent confiées à des spécialistes.



Évolution des « autres anniversaires signalés » (2000-2015)

Pour la première fois en 2015, des anniversaires sont signalés par le biais de renvois à des commémorations précédentes, lorsque ces dernières ont eu lieu récemment. Il en est ainsi de la naissance en 1615 de Nicolas Fouquet, de la publication en 1865 de *l'Introduction à la médecine expérimentale* par Claude Bernard et de la naissance d'Édith Piaf le 19 décembre 1915.

Des choses dignes d'être fêtées

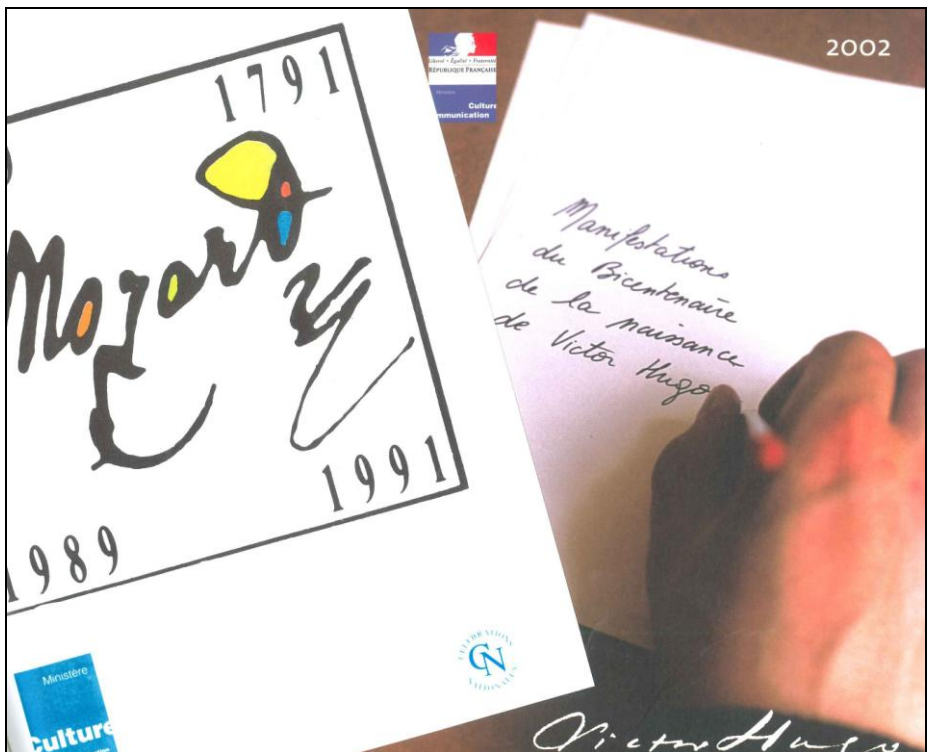
Comme le souligne Danièle Sallenave, le Haut comité des Commémorations nationales sélectionne chaque année des « choses dignes d'être retenues et même parfois fêtées »¹ !

¹ Voir l'article de Danièle Sallenave, *supra*, p. 11.

Car le cérémonial est bien au cœur du dispositif et chaque commémoration est accompagnée de manifestations diverses et variées (expositions, colloques, concerts, publications, spectacles vivants, etc.) organisées par de nombreux porteurs de projets.

La tradition conduit à célébrer un événement pour un cinquantenaire, un centenaire ou l'un de leurs multiples. Mais à l'occasion de manifestations exemplaires organisées par de grandes institutions, certaines célébrations hors centenaire (CHC) ont pu être retenues à titre exceptionnel. Ce fut le cas notamment en 2000 pour Dominique Vivant-Denon, en raison d'une grande exposition organisée au Louvre.

En 2002, le catalogue des manifestations qui ont entouré le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo a fait l'objet d'un fascicule à part publié sous l'autorité scientifique du Haut comité des Célébrations nationales et avec l'aide de la Société des amis de Victor Hugo.



Montage photographique réalisé à partir de deux brochures du ministère de la Culture : *Les programmes de l'année Mozart dans Célébrations nationales 1991* et *Catalogue des manifestations du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo* © Sandrine Heiser

En 1991 déjà, les projets organisés dans le cadre du bicentenaire de la mort de Mozart¹ avaient été publiés en deuxième partie de la brochure. Pour ce faire, le Comité national Mozart avait été mis en place dès juin 1989 afin de coordonner les projets et de permettre au public de se repérer dans le foisonnement des manifestations. Pour illustrer l'universalité de Mozart, de nombreux offices postaux lui ont consacré une émission commémorative² et la mise en vente du timbre s'est effectuée dans les seize villes étapes du « train Mozart ».

Des timbres commémoratifs

Dès 1986, les célébrations nationales s'illustrent de maquettes de timbres commémoratifs : mesures d'arcs du méridien (1736-1986), François Arago (1786-1853), [Inauguration de la statue de la] Liberté (1886-1986), *Le grand Meaulnes* d'Henri Alain-Fournier (1886-1914) et le Front populaire (1936-1986).

L'inspiration des timbres étant très largement commémorative, il a paru évident aux responsables de la création philatélique d'y associer dès l'origine les Archives de France. Aussi, le délégué aux Commémorations nationales participe-t-il à la Commission nationale de programmation philatélique réunie sous l'autorité du président de la Poste, qui s'inspire chaque année largement de la liste des anniversaires officiels à venir.

En 2013, la Mission a soutenu avec succès l'émission des timbres suivants : Notre-Dame de Paris, les chemins de Compostelle, la Croix-Rouge, André Le Nôtre, Gaston



Tweet du 4 avril 2014

#Commemo14³ © Archives de France
[@ArchivesFrance]

¹ Selon Philippe-Georges Richard, délégué aux Commémorations nationales : « L'histoire de la France donnant lieu actuellement à une prospection plus fine et cette dernière mettant en lumière davantage de personnages et d'événements, il est de moins en moins possible de s'échapper du cadre national et il n'est pas sûr qu'aujourd'hui on retiendrait le nom de Mozart ».

² <http://www.ladressesmuseedelaposte.fr/Wolfgang-Amadeus-Mozart-1756-1791>

³ <https://twitter.com/ArchivesFrance/status/451996251379097600>

Doumergue, la bataille de Muret, l'Ordre national du Mérite, Bernard de Clairvaux (commémoré en 2003) et Carcassonne (thème lié à Viollet-le-Duc). Parmi ces timbres, les sept premiers sont directement liés à des commémorations 2013, tandis que les deux derniers, à l'initiative de la commission, correspondent à des anniversaires déjà célébrés ou à venir.

La première journée rencontre toujours un vif succès, comme le démontre le timbre représentant Anne de Bretagne (1477-1515) mis en vente le 11 janvier 2014, en avant-première, avec une oblitération « Premier jour » au château royal de Blois. Ce timbre, qui fait partie du programme philatélique officiel, est le premier de l'année 2014. Celui à l'effigie de Marguerite Duras a également été très bien accueilli.

Des cérémonies publiques commémoratives

Il existe parfois une confusion entre les cérémonies publiques commémoratives dont l'organisation relève du ministère de la Défense et plus particulièrement de la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) et la mission des Archives de France affectée aux Commémorations nationales. Les cérémonies relevant du ministère de la Défense sont organisées dans le cadre de journées nationales instituées par des textes législatifs ou réglementaires. Au nombre de onze, elles sont une expression du devoir de mémoire envers ceux qui ont mérité la reconnaissance de la Nation¹. Ces journées sont en outre déclinées à l'échelon départemental où elles sont organisées par le préfet.

Les communes sont également amenées à commémorer les événements liés à la vie locale. Ainsi, le 6 septembre 2014, cent héros et unités de la Première Guerre mondiale ont été mis à l'honneur simultanément dans cent villes, dans le cadre de l'opération « 100 villes, 100 héros, 100 drapeaux »². Parmi eux, on notera la présence de Camille Mortenol, premier Guadeloupéen à obtenir le grade de capitaine de vaisseau en 1914 à l'âge de cinquante-cinq ans, à qui une mention a été consacrée dans le *Recueil des Commémorations nationales 2014*, parmi les « autres anniversaires signalés » de l'année 1914.

¹ La brochure « Les cérémonies commémoratives » est téléchargeable sur le site du ministère de la Défense dans la rubrique « Mémoire » à l'adresse suivante : <http://www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine/memoire/ceremonies/ceremonies-nationales>

² Chaque ville met à l'honneur un héros local, ainsi qu'un régiment à travers son drapeau. La sélection s'est faite parmi les quatre cents casernes et quartiers répertoriés par le Service historique de la Défense (SHD), où la mobilisation des unités a été opérée début août 2014.

De nombreux événements ont contribué à perpétuer le souvenir de la bataille de la Marne¹ et de la mort du poète Charles Péguy² le 5 septembre 1914, deux anniversaires hautement symboliques retenus par le Haut comité au titre des Commémorations nationales. Le ministère de la Culture et de la Communication³ est en effet très impliqué dans le centenaire de la Grande Guerre puisqu'il fait partie des membres fondateurs du groupement d'intérêt public créé en 2012 par le gouvernement dans la perspective de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Par le passé déjà, certaines commémorations liées aux conflits contemporains et donnant lieu à de très nombreuses manifestations ont pu être placées sous l'autorité d'une autre administration. Ainsi, en 1994, une mission a été créée auprès du ministre des Anciens combattants et victimes de guerre pour coordonner la préparation du cinquantième anniversaire des débarquements de Normandie (6 juin) et de Provence (15 août). Le programme de la journée du 6 juin et les principales manifestations autour des débarquements et de la Libération ont fait parallèlement l'objet d'un chapitre de la brochure.

Dans le même esprit, le recueil 2014 débute sur un cahier spécial dédié à l'année 1914⁴ : on y trouve à la fois des projets-phares de la Mission du Centenaire, comme l'assassinat de Jean Jaurès le 31 juillet 1914, et, le même jour, la naissance de Louis de Funès.

En 2015, parmi les vingt commémorations en lien avec la seconde année du conflit mondial, on notera le centenaire du *Canard enchaîné* fondé – une première fois – le 10 septembre 1915. Quatre-vingt-dix-neuf ans plus tard, dans son numéro du 6 août 2014⁵, le journal satirique titrait : *De Jaurès aux poilus, Hollande multiplie les commémorations : « Au moins, j'ai inversé la courbe des*

¹ Le 6 septembre, les armées ont célébré la première victoire décisive de la Grande Guerre, à l'occasion d'une cérémonie unique, sous le haut patronage du chef d'état-major des armées.

² Une cérémonie en hommage à l'écrivain Charles Péguy a eu lieu à Villeroy, le 7 septembre 2014, avec une messe présidée par l'évêque de Meaux le matin, des dépôts de gerbes, suivis l'après-midi d'une conférence de l'historien Jean-Pierre Rioux.

³ Il en est le deuxième contributeur financier avec 500 000 euros investis chaque année durant trois ans et la mise à disposition d'un agent.

⁴ Y figurent les dix-neuf anniversaires suivants : Nicolas de Staël, Alphonse Bertillon, Frédéric Mistral, Marguerite Duras, Romain Gary, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, l'institution de l'impôt sur le revenu, Jean Jaurès, Louis de Funès, Raymond Aubrac, Félix Leclerc, Luis Mariano, Charles Péguy, la Bataille de la Marne, l'incendie de la cathédrale de Reims, Alain-Fournier, Jean Bouin, le premier combat aérien de l'histoire et Henri Langlois.

⁵ *Le Canard enchaîné*, n° 4 893, mercredi 6 août 2014, p. 1.

hommages ! » En première page, un entrefilet intitulé « De Funès bat Jaurès » remarque que « *Le Figaro* se distinguait en célébrant un anniversaire beaucoup plus important [que l'assassinat de Jaurès] : le centenaire de la naissance de Louis de Funès ». Le 31 juillet 2014, les réseaux sociaux se sont également fait l'écho de ce double anniversaire, qui a éclipsé le centenaire de la naissance de Raymond Aubrac, également retenu par le Haut comité au titre des commémorations nationales de l'année 1914.



Tweet du 31 juillet 2014 #Commemo14¹

© Sandrine Heiser [@tokenheiser]

Il est difficile de connaître plus d'une année à l'avance les projets culturels qui accompagneront les célébrations. Aussi, depuis plus de quinze ans, l'outil informatique est devenu un complément indispensable à la publication papier, qui reste néanmoins une institution.

Vers un dispositif de valorisation numérique des commémorations

La liste des manifestations organisées à l'occasion des anniversaires ainsi que les références des organisateurs sont consultables sur le site Internet des Archives de France². Une rubrique complémentaire intitulée « ... et gardons-nous d'oublier ! » a été créée en 2010 afin de faire connaître les événements

¹ <https://twitter.com/tokenheiser/status/494904359717965824>

² <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr>

culturels organisés autour d'anniversaires qui ne portent pas le label officiel mais qui sont portés par des associations, des institutions ou encore des collectivités.

Par ailleurs, seize sites multimédias consacrés à des anniversaires particuliers ont été mis en ligne à partir de 1999 et constituent la collection « Célébrations nationales »¹. D'Aristide Cavaillé-Coll, facteur d'orgues de renommée internationale (1999) au phare de Cordouan (2012) en passant par George Sand (2004) et Dreyfus réhabilité (2006), ces publications offrent un parcours historique et visuel innovant grâce à une sélection de documents originaux. Ils représentent de fait un outil pédagogique de première importance et complètent efficacement la publication papier.

Le 21 janvier 2011², Frédéric Mitterrand a présenté le *Recueil 2011*, dernières « Célébrations » nationales et l'application numérique permettant, pour la première fois d'en lire le contenu sur smartphone. De 2011 à 2012, le ministère a en effet publié une application compatible avec la plupart des supports mobiles et téléchargeable gratuitement. Elle présentait non seulement l'ensemble des anniversaires mais permettait en outre de disposer de la liste exhaustive des événements associés aux célébrations grâce à des liens vers les sites Internet consacrés aux événements.



Depuis 2013, les Commémorations nationales sont également relayées sur le site www.culture.fr dans la rubrique consacrée à la collection des sites multimédias. Depuis fin 2013, les Commémorations nationales sont présentes sur le fil Twitter @ArchivesFrance à travers les mots-dièse #Commemo13³, puis #Commemo14. Tout comme l'application smartphone, les tweets permettent de faire le lien entre l'anniversaire commémoré et la manifestation qui lui est dédiée.

¹ <http://www.culture.fr/Multimedias/Commemorations-nationales>

² <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Histoire-du-ministere/Ressources-documentaires/Discours/Discours-de-ministres-depuis-1999/Frederic-Mitterrand-2009-2012/Articles-2009-2012/Les-Celebrations-nationales-sur-smartphone>

³ Définition du mot-dièse #Commemo13 enregistré sur le site <https://www.hashtags.org> : « Informations sur les personnalités, les événements et les oeuvres commémorés en 2013 par le ministère français de la Culture et de la Communication dans le cadre d'un cinquantenaire, d'un centenaire ou de leurs multiples. Manifestations culturelles organisées en 2013 autour des anniversaires inscrits au nombre des Commémorations officielles, coordonnées par la Mission aux Commémorations nationales des Archives de France. »



Tweet du 21 mai 2014 #Commemo14¹ © Sandrine Heiser [@tokenheiser]

En mars 2014, la publication d'une éphéméride est venue compléter le mot-dièse #Commemo14. Un tweet quotidien, dont le texte est accessible sur le site Internet des Archives de France rappelle les événements célébrés de 1999 à 2014, dans la rubrique « Commémorations nationales »².



Tweet du 12 août 2014 #Champaigne³
© Archives de France [@ArchivesFrance]

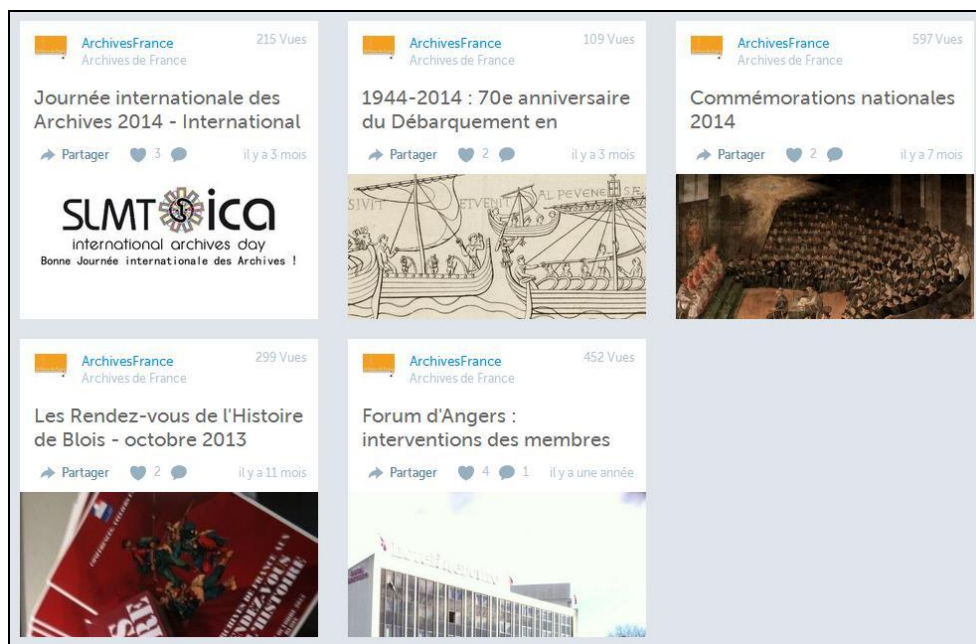
L'outil Storify est particulièrement adapté à la valorisation du recueil car il permet de raconter des histoires en associant différentes publications faites sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram, etc.

¹ <https://twitter.com/ArchivesnatFr/status/46910527895764992>

² Près des trois-quarts des commémorations nationales, soit 1 658 événements, sont d'ores et déjà consultables en ligne.

³ <https://twitter.com/ArchivesFrance/status/499120050553749505>

Sur les cinq Storify réalisés par les Archives de France¹ depuis un an, celui consacré aux Commémorations nationales 2014² a été le plus lu, ce qui confirme l'intérêt pour ce type de publication.



Copie d'écran de la page d'accueil du compte @ArchivesFrance sur Storify
© Archives de France [@ArchivesFrance]

Par ailleurs, en 2014, pour découvrir l'ensemble des commémorations nationales de l'année il est possible de feuilleter le recueil en ligne³. Cette application PublishPaper offre de nombreux avantages et permet notamment de télécharger le document, de le partager sur Facebook et Twitter, de zoomer sur les images ou encore de rechercher dans le document en mode plein texte.

¹ <https://storify.com/ArchivesFrance>

² <https://storify.com/ArchivesFrance/commemorations-nationales-2014>

³ <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/recueil-2014/feuilleter-le-recueil>

Conclusion

Si, comme le souligne Alain Corbin¹, commémorer est affaire d'historien, l'archiviste également y a tout intérêt ! La commémoration offre en effet de multiples occasions d'orienter les chercheurs vers les fonds d'archives et d'en faciliter l'accès. C'est l'un des objectifs avoués du Service interministériel des Archives de France, qui est chargé du suivi et de la coordination des actions conduites dans le cadre de la politique des grands anniversaires nationaux.

Le ministère de la Culture et de la Communication est également très impliqué dans le centenaire de 1914-1918². Après le succès remporté par la Grande collecte³, le projet « Grand Mémorial » permettra à terme de disposer d'un tableau complet de la France combattante sur le portail culture.fr, donnant ainsi accès aux registres matricules numérisés et indexés, ce qui représente plus de 16 millions de pages.

Le dispositif de valorisation numérique des Commémorations nationales s'inscrit dans cette logique et devrait aboutir courant 2015 à la publication de l'ensemble de la collection sur la plateforme de ressources électroniques OpenEdition Books du Centre pour l'édition électronique ouverte, et, en 2016, s'intégrer dans le futur portail national interministériel des Archives sous la forme d'un agenda culturel et d'une éphéméride. Car valoriser et populariser les Commémorations nationales par l'intermédiaire des technologies numériques est essentiel à la démocratisation du savoir.

Sandrine HEISER

Chargée d'études documentaires principale

Adjointe scientifique auprès du délégué aux Commémorations nationales

Service interministériel des Archives de France

sandrine.heiser@culture.gouv.fr

¹ Voir l'article d'Alain Corbin, *supra*, p. 15.

² Au travers de publications, manifestations, expositions et sites multimédias, notamment sur les recherches liées à l'archéologie de la Grande Guerre :

<http://www.culture.fr/Multimedias/Grands-sites-archeologiques/Collection/Contemporaine/L-archeologie-de-la-Grande-Guerre>

³ Dès novembre 2013, le Service interministériel des Archives de France s'est investi dans la Grande collecte, qui a notamment permis de recueillir des archives familiales de 1914-1918. Une deuxième édition a été programmée fin 2014.